

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023

(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :

2 dont DGS : 1 H ou 0 F DGAS : 0 F 0 H DGST : 0 H ou 1 F

Expert ht niveau- directeur de projet : 0 H ou 0 F

(B) N° de département :		74		(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023		
(C) Nom de la collectivité		(D) Nature		Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
Thonon Agglomération		EPCI		DGS	1	0	DGS	0	0
				DGAS	0	0	DGAS	0	0
				DGST	0	1	DGST	0	1
				Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0	Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0
				Total par sexe	1	1	Total par sexe en 2023	0	1
				(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)					
				Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME			
				DGS	0	0			
				DGAS	0	0			
				DGST	0	0			
				Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0			
				Total par sexe années antérieures	0	0			
				(H = F + G) Total primo par sexe	0	1			
				(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023					
				(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)					
Au titre du 1 ^{er} cycle				Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0				
				Nombre d'unités manquantes	Néant		Néant		
				Contribution due					
Au titre du 2 ^{ème} cycle				Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0				
				Nombre d'unités manquantes	Néant		Néant		
				Contribution due					

Ne remplir que les cases colorées

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.